

MAG DOMBES

Le journal de votre Communauté de Communes

NAUTI DOMBES : Découvrez votre nouvelle piscine

ENVIRONNEMENT P. 6

Des objets réparés pour être valorisés

PISCINE P. 8

Découvrez Nauti Dombes !

MSAP P. 11

Rencontre avec une secrétaire de mairie

N° 2 / Décembre 2018

 **LA DOMBES**
communauté de communes



Michel Girer

Président de la Communauté de
Communes de la Dombes

Deux ans après l'adoption de la Loi NOTRe qui renforce les intercommunalités dans leur légitimité et dans leurs compétences, la Communauté de Communes de la Dombes continue sa marche en avant. Se structurer, s'organiser, se développer pour défendre une ambition commune. Celle d'un projet de territoire cohérent, durable et partagé par tous. Celle, aussi, d'un service public de qualité, d'équité et de proximité pour ses habitants.

Mais défendre un projet de territoire, c'est aussi aller plus loin dans la coopération intercommunale : créer une culture commune, trouver des synergies nouvelles, mettre en commun nos ressources, nos énergies et nos talents. En un mot, poursuivre la mutualisation, animée jusqu'à il y a encore quelques mois par Gisèle Baconnier, qui nous a quittés bien trop tôt. C'est là le fondement même et la raison d'être de notre communauté de communes. Car mutualiser c'est préserver les équilibres financiers des communes et le vivre ensemble. C'est investir pour renforcer le territoire et le bassin de vie qu'il représente. Bref, c'est préparer demain, notre avenir et celui de nos enfants. L'enjeu est de taille.

Pour relever ce défi, la majorité des élus de la Communauté de Communes de la Dombes se mobilisent chaque jour. Je suis heureux de mener ce mandat aux côtés de ces femmes et ces hommes qui, à travers leurs actions et leur engagement donnent du sens à la « chose publique » et à l'intérêt général. Je suis fier de défendre avec eux les valeurs d'un monde rural en profonde mutation.

Nous avons des atouts, nous avons des besoins, nous devons unir nos expériences et nos compétences pour atteindre les objectifs fixés en demeurant à l'écoute du terrain.

Pour que réussisse notre Territoire, nous prendrons, pour chaque projet d'envergure, le temps nécessaire à la réflexion et à la concertation des élus et des usagers avant d'engager durablement la collectivité en sauvegardant la vie et l'identité unique de chacun de nos villes et villages.

Enfin, je profite de cet espace qui m'est donné pour vous souhaiter à toutes et à tous une très belle année 2019.

Sommaire

ENVIRONNEMENT

P. 6

Déchets dangereux ? On fait le point!

CÔTÉ TRAVAUX

P. 8-9

Nauti Dombes, votre nouvelle piscine

ÉCONOMIE

P. 10

La CCD mise sur le numérique

NATURA 2000

P. 13

Les bons gestes pour protéger la Dombes

TOURISME

P. 15

Des services aux habitants

Des remarques ? Des questions ?

Contactez-nous !

04 28 36 12 12

communication@ccdombes.fr

Où suivez-nous sur

Facebook

Twitter

Instagram

Mag Dombes, le magazine de la Communauté de Communes de la Dombes Numéro 2 - Décembre 2018

- Directeur de la publication :
Michel Girer, Président de la CCD
- Direction de la rédaction :
François Christolhomme
- Conception, rédaction, mise en page :
Service communication de la CCD
- Photographies : Maurice Benmergui, service
communication, Veolia, Dombes Tourisme
- Impression : Imprimerie Multitude
84 avenue de la Poste, 01400
Châtillon-sur-Chalarnonne
Imprimerie labellisée Imprim'Vert

Internet

Le site de la CCD fait peau neuve !

Exit le site désuet et peu fonctionnel que possédait jusqu'à présent la Communauté de Communes de la Dombes. Un nouveau site internet vient d'entrer en fonction. Moderne et simple d'utilisation, il permettra aux usagers de trouver un premier niveau de renseignements sur la collectivité. Toutes les compétences y sont représentées, avec des liens pour en savoir plus et des documents en téléchargement direct. Le site possède



également un onglet «Actualité», pour connaître les dernières informations de la CCD, ainsi qu'une page «Agenda», alimentée en partenariat avec Dombes Tourisme, pour ne rater aucun événement du territoire. Au cas où il manquerait des informations, un formulaire de contact a été prévu pour toute question ou suggestion. Un agent de la CCD y répondra dans les plus brefs délais. www.ccdombes.fr

Dombes Tourisme

Une nouvelle plateforme pour la taxe de séjour

Il y a du nouveau pour les hébergeurs du territoire. Dombes Tourisme met en place à partir du 1er janvier 2019, une toute nouvelle plateforme pour le paiement de la taxe de séjour. Finis les dossiers papier à remplir et à envoyer, grâce à ce site internet il sera possible de le faire directement en ligne en seulement quelques clics. La plateforme permettra également aux hébergeurs de calculer le montant de la taxe à demander à leurs clients et de se renseigner sur les textes de loi.

PCAET

La CCD à l'action pour le climat

L'Etat a chargé les communautés de communes de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ce plan a pour objet d'élaborer un programme d'actions destinées notamment à améliorer la qualité de l'air ou encore baisser les émissions de gaz à effet de serre.

Le PCAET est composé d'un diagnostic territorial, d'une stratégie en lien avec l'orientation du SCOT et du Projet de Territoire, d'un plan d'actions sur six ans et d'un dispositif de suivi et d'évaluation. Un bureau d'études accompagnera la CCD tout au long de la procédure. Une consultation pour son recrutement a d'ailleurs déjà été engagée.

mairie à éclairer ses routes, seulement à entretenir ses lampadaires. La décision d'éteindre l'éclairage la nuit est donc prise par le maire, par arrêté municipal. «L'important est d'avertir la population», conclut Claude Roth. Certaines mairies ont d'ailleurs opté pour un panneau informatif aux entrées de leur commune.

ANPCEN

Éteindre les lumières la nuit ? Le débat est ouvert

De plus en plus de communes ont décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit. Mionnay le fait depuis quelques années, tout comme Villars-les-Dombes. D'autres y réfléchissent. En France, plus de 12000 communes ont déjà franchi le pas. Le principal argument est évidemment le coût. «Les économies peuvent facilement atteindre 40% de la facture d'électricité



d'une commune», explique Claude Roth, membre de l'ANPCEN, une association qui milite depuis plus de 20 ans contre la pollution lumineuse. Sans compter le gain pour l'environnement. «Moins d'énergie à produire, c'est moins de carbone et un impact positif sur le monde du vivant, poursuit-il. Beaucoup de mammifères, d'insectes, d'oiseaux sont adaptés pour se déplacer la nuit, ils se sont développés comme

ça. Tout ce monde est bouleversé par l'éclairage nocturne».

L'extinction des lampadaires ne fait pourtant pas que des heureux. «Certaines personnes se sentent moins en sécurité dans l'obscurité. C'est un sentiment légitime, reconnaît-il. Ils pensent que quand c'est éteint ça laisse le champ libre aux cambriolages, aux agressions. Mais ce n'est qu'un sentiment, ce n'est pas la réalité. L'éclairage public n'a jamais empêché les

vols». En effet, aucune augmentation de la délinquance n'a été relevée dans les communes pratiquant l'extinction nocturne. Au contraire.

Quant aux accidents de la route, ils seraient moins nombreux dans l'obscurité. «Les gendarmes ont constaté une baisse de 20% de la vitesse moyenne des automobilistes. Quand on voit moins bien, on ralentit». La loi n'oblige pas une

La Ronde des Mots en Dombes

Beau succès pour l'édition 2018

Le rideau est tombé, le 9 décembre dernier sur la 16e édition de la Ronde des Mots. Six spectacles ont été programmés dans six communes du territoire (Le Plantay, Versailleux, Sandrans, Saint-Paul-de-Varax,

Baneins et Villars-les-Dombes), avec plus de 820 spectateurs. Un record. Des compagnies venues de toute la région ont offert au public dombiste des programmes variés tels que des marionnettes, un conte, un mime burlesque ou encore du cirque.

La Ronde des Mots en Dombes a pour ambition de participer à l'éveil culturel et artistique des petits et des grands, en apportant au plus près de chez eux des spectacles de qualité à un prix raisonnable.

Le programme de la 17e édition sera dévoilé au cours de l'été pour une première date le 22 septembre 2019, lors des Journées Européennes du Patrimoine.



CLD

Thierry Geoffroy fait le bilan de l'année

Depuis juillet 2017, date de sa création, le Conseil Local de Développement (CLD) travaille sur l'élaboration du Projet de Territoire de la Dombes, en partenariat avec les élus. Rencontre avec son président, Thierry Geoffroy.

Qu'est ce que le CLD ?

Il s'agit d'un groupe de citoyens bénévoles qui se réunit une fois par mois pour discuter de l'avenir du territoire et donner leur avis sur les évolutions à suivre.

Vous avez fêté votre premier anniversaire cet été, sur quoi travaillez-vous ?

En plus d'un an d'existence, nous avons abordé de nombreuses thématiques, très variées. Nos travaux ont porté notamment sur l'intégration des associations de la CCD au sein d'une plateforme qui leur serait dédiée, sur le site internet de la communauté de communes. Ce qui permettrait une meilleure communication entre les

habitants et les associations et entre les associations elles-mêmes. Cette plateforme est encore à l'état de projet et nécessite des ajustements techniques. Le CLD s'est aussi intéressé, par exemple, à la forêt et ses enjeux en termes d'aménagement et de reboisement.

Vous travaillez également sur une fresque dans Nauti Dombes ?

C'est exact. Nous souhaiterions qu'une fresque décorative soit réalisée dans la nouvelle piscine intercommunale à Villars-les-Dombes. L'objectif serait de pouvoir faire participer les enfants du territoire. Nous pensons que cela pourrait être une belle expérience participative pour les enfants, leurs parents, le corps enseignant et même les élus. Affaire à suivre...



Les Musicales

Le programme dévoilé



Les Musicales du Parc des Oiseaux fêtent leurs 10 ans ! Pour célébrer cet anniversaire, les organisateurs du festival ont vu grand avec une programmation plus qu'alléchante. Au programme : 10 soirées à la belle étoile dans un lieu unique. Le festival débutera le 2 juillet, pour se terminer le 12 juillet avec les Brigitte. Entre temps, les amateurs de musique pourront profiter de grands noms de la chanson française avec Julien Clerc, Hélène Ségara, Hubert Félix Thiéfaine et Bernard Lavilliers ou des nouvelles voix comme Hoshi, s'évader grâce à Marcus Millier, un jazzman internationalement reconnu, retomber en enfance avec Aldebert. Bref, cette année encore il y en aura pour tous les goûts. Les billets sont à acheter directement sur le site musicales.parcdesoiseaux.com. Bon plan : chaque billet de concert donne accès au Parc pour la journée !

CCD

Un point sur les compétences

Conformément aux dispositions réglementaires, l'année 2018 a été dédiée à l'uniformisation des compétences de la Communauté de Communes de la Dombes. Des décisions des conseils municipaux et communautaires ont permis de préciser ce qui relève de la responsabilité des communes ou de la communauté de communes. L'objectif de ce travail est non seulement de se conformer à une exigence réglementaire mais également d'éviter les doublons et donc de maîtriser la dépense publique. Pas de grand chamboulement au final, mais des ajustements qui concernent notamment le développement économique et l'environnement. Soucieux de préserver ce qui fonctionne bien, les élus communautaires ont



également décidé simultanément le retour aux communes de la compétence « gestion des intervenants musique et sport dans les écoles » et la création d'un service commun pour les gérer, porté par la CCD. Ce service commun permet à la fois le maintien des actions qui étaient portées par la CCD dans les écoles tout en offrant la possibilité aux communes qui le souhaitent de développer des interventions adaptées aux besoins de leurs habitants. Elles bénéficient aussi de compétences et de moyens mutualisés. Les communes géreront à l'avenir les espaces sportifs de proximité, principalement les city stades et la CCD sera compétente pour les futurs équipements sportifs ou culturels de plus de six millions d'euros.

Redevance incitative

Une étude est en cours



Un seul territoire, mais deux modes de financement du service public des déchets. Les 15 communes autour de Châtillon-sur-Chalaronne relèvent de la redevance incitative, alors que les 21 autres s'acquittent de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères dans le cadre de leur impôt foncier. La loi impose une uniformisation d'ici 2022. Une étude a été lancée pour réfléchir à la pertinence de faire passer tout le territoire soit à la redevance incitative (le montant dépend de la production de déchets de chaque foyer), soit à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Réponse à la fin de l'étude, soit dans quelques mois.

Gourmandise

Découvrez le saucisson de carpe

Les nouveautés ne manquent pas avec la carpe. Après le cuir de carpe, les nuggets de carpe, voilà qu'arrive le saucisson de carpe. Cette invention est signée le GAEC de Villette, une exploitation de Saint-Germain-sur-Renon. Pourtant leur premier métier est l'élevage de porcs. Passionnés de pisciculture, ils ont décidé de se lancer dans l'aventure du poisson. L'idée du saucisson de carpe leur est venue il y a dix ans. Petit-à-petit, ils ont peaufiné leur recette jusqu'à sa présentation le 13 septembre dernier. Il faut deux mois de séchage pour ce produit 100% carpe. « Seul le boyau est de porc », précise Joël Raccurt, membre du GAEC. « C'est un produit

festif, à déguster sur des toasts, mais relativement cher. Car il faut plus de six kilos de carpe pour faire un kilo de saucisson ». Le saucisson de carpe

est à découvrir dès à présent dans différents magasins de producteurs comme aux Fermiers de la Dombes ou à la Marande.

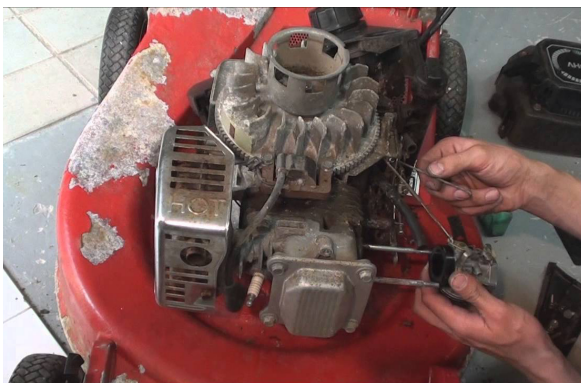


Partenariats

Objectif valorisation des objets déposés en déchèterie

Partenariat avec le lycée Charpak

Et si on associait lutte contre les déchets et apprentissage des connaissances? Depuis la rentrée, le lycée Georges Charpak de Châtillon-sur-Chalarnon et la CCD ont signé un partenariat. Les agents de la déchèterie de Châtillon mettent de côté, à titre gratuit, les engins mécaniques jetés par les usagers. Ils sont ensuite récupérés et réparés par l'établissement scolaire spécialisé dans les Métiers de la maintenance des engins mécaniques. L'objectif est double : permettre aux lycéens de découvrir un grand nombre d'engins différents et valoriser ces objets, après remise en état, en les utilisant au sein du lycée ou en les vendant pour financer des actions éducatives ou humanitaires. Jusqu'à présent une vingtaine de pièces ont été récupérées par les lycéens



(motoculteur, tondeuse, taille-haie, vélo...). Une fois réparées, elles seront vendues lors des portes ouvertes du lycée en mars 2019.

Du matériel informatique à bas prix

Depuis le 1er janvier 2019, l'association AUPAS récupère le matériel informatique laissé en déchèterie. Les objets sont ensuite réparés et reconditionnés, avant d'être revendus aux personnes disposant de faibles ressources et résidant en priorité sur le territoire de la communauté de

Déchèterie

Bientôt une nouvelle signalétique

Cela ne concernera que les déchèteries de Châtillon-sur-Chalarnon et Chalamont. Leur signalétique n'étant plus adaptée, les panneaux d'indication seront entièrement remplacés au cours des premières semaines de 2019. À la place, une signalétique entièrement repensée, plus claire et lisible.



communes. Les objets sont récupérés sur les quatre déchèteries du territoire par les bénévoles de l'association. Pour le moment, les appareils réparés sont revendus dans les locaux de l'association à Vaulx-en-Velin, mais AUPAS recherche actuellement des partenariats avec des associations caritatives du territoire.

Pense-bête

Un point sur les produits dangereux acceptés en déchèterie

Quels sont les produits dangereux acceptés en déchèterie? Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Heureusement les agents sont là pour aiguiller les usagers et répondre à leurs questions. Petit pense-bête des produits pouvant être déposés dans les déchèteries du territoire :

- Peintures, colles, vernis, enduits
- Piles, cartouches
- Produits sans étiquette, solvant (white spirit, acétone...), huile végétale et minérale
- Bidons de pétrole vides, bouteilles de gaz, extincteurs
- Néons, ampoules
- Acide (galets de chlore, acide chlorhydrique...), base (ammoniaque...)
- Boîtes à aiguilles pour les patients en traitement
- Radiographies

En revanche, certains produits ne sont pas acceptés, comme les cartouches de fusil, les déchets radioactifs, les feux d'artifice et les fusées de détresse.



Accompagnement

La CCD soutient l'agriculture locale

Le saviez-vous ? Le territoire de la Communauté de Communes de la Dombes est composé à 71% de terres agricoles. L'agriculture reste l'économie la plus représentée dans nos villes et villages. Cette activité dessine les paysages de la Dombes, au gré des tendances



Soutenir l'élevage bovin, c'est maintenir des prairies en Dombes.

économiques et des choix de production. Par exemple, sur notre territoire, l'élevage diminue en raison des problèmes liés au prix du lait et de la viande bovine.

Consciente des difficultés de l'agriculture dombiste, la CCD a décidé de l'accompagner et de mobiliser des moyens en faveur de l'économie agricole. Le programme LEADER finance des projets innovants, de valorisation ou de vente directe des productions. Un contrat Dombes Saône conclu avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de l'Ain, subventionne également des projets sur le territoire.

Le Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) apporte, quant à lui, une aide aux agriculteurs qui ont signé un contrat (MAEC) comprenant des mesures de réduction des produits phytosanitaires ou de maintien des prairies.

Réflexions

Des nouvelles rencontres élus / agriculteurs

Le premier acte avait eu lieu en mars 2018. Élus et agriculteurs s'étaient retrouvés lors d'une journée d'échange, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ain, pour travailler sur des actions communes. Une initiative constructive, puisque de nouvelles rencontres sont prévues début 2019 pour établir les priorités à suivre au cours des prochaines années. Ces échanges portent sur plusieurs thématiques telles que l'agriculture et le changement climatique, le maintien de l'élevage, le lien entre les agriculteurs et les habitants ou encore la valorisation des produits et les énergies renouvelables.



Initiatives

Zoom sur l'innovation agricole en Dombes

Des agriculteurs ont décidé de prendre les choses en main. Notamment avec l'association Avenir Dombes Sol, ils expérimentent des pistes techniques pour la réduction des produits phytosanitaires et la conservation des sols. Certains ont, par exemple, décidé d'utiliser le strip till. Cette technique venue d'Amérique du Nord, consiste à ne labourer que la ligne dédiée aux semis et non pas tout le champ. Ce qui permet de ne pas dessécher la terre et de préserver sa fertilité. Infos sur <http://avenirdombessol.com/>

En chiffres

Le saviez-vous ?

Le territoire de la CCD c'est :

- 71% de terres agricoles
- 12% d'étangs
- 11% de boisement
- 6% d'espaces urbains

Nauti Dombes, dans le grand bain !

Après 11 mois de travaux, la nouvelle piscine intercommunale à Villars-les-Dombes vient d'ouvrir ses portes. Inaugurée le 16 novembre dernier, elle a été baptisée Nauti Dombes, piscine Gisèle Baconnier. Découverte de ce nouvel équipement dédié à la pratique sportive.

Les premiers nageurs ont parcouru quelques longueurs. Nauti Dombes, piscine Gisèle Baconnier, est désormais officiellement ouverte. Composée d'un plan d'eau intérieur de 250 m² (soit quatre lignes de nage de 25 m) et d'un bassin extérieur de 185 m², elle comblera un manque en équipement aquatique au sud du territoire. Prioritairement tourné vers la pratique de la natation, l'établissement pourra accueillir jusqu'à deux classes en même temps, soit plus de 19.000 scolaires à l'année.

Un chantier dans les temps

La décision de couvrir l'ancien bassin et de construire un nouveau bâtiment a été prise à l'issue d'une longue démarche impulsée par Gisèle Baconnier dès 2010. Ce marché, confié à l'entreprise CITINEA a ensuite connu une période d'études préalables, avant que les travaux ne démarrent véritablement en novembre 2017. Il aura fallu onze mois pour que la



nouvelle piscine voie le jour. Pendant ce temps, les conseillers communautaires ont choisi de confier la gestion de l'équipement à l'entreprise Vert Marine, une société spécialisée dans la gestion des équipements sport et loisirs avec 90 établissements gérés en France et au Luxembourg. Vert Marine s'occupe également d'AquaDombes, la piscine de Châtillon-sur-Chalaronne.

13 tonnes d'acier
1300 m² de carrelage
1600 m³ de béton

Un choix de nom symbolique

Ce projet avait été initié il y a plusieurs années par l'ancienne Communauté de Communes Centre Dombes. À l'époque la présidente s'appelait Gisèle Baconnier. Grâce à sa persévérance et à sa force de conviction, l'ancien bassin extérieur, datant de 1963, a pu être couvert afin de permettre une utilisation à l'année et ainsi offrir un lieu de pratique de la natation aux habitants du territoire. C'est donc tout naturellement que le choix a été fait de baptiser ce lieu de son nom. Quant à NAUTI DOMBES,



il a été choisi via un vote en interne par les conseillers communautaires et les agents de la communauté de communes (73% des votes).

De nombreuses activités

Les amateurs de natation pourront pratiquer leur sport favori dans ce nouveau bassin parfaitement adapté à la pratique sportive. Pour ceux qui préfèrent des activités plus ludiques, Vert Marine propose de nombreux cours, pour tous niveaux et toutes conditions physiques, du débutant à l'expert : école de natation, Aquacycling, AquaFitness...

L'été, un bassin extérieur et une aire de jeux d'eau pour les enfants, combleront les familles en recherche de fraîcheur et de détente.

Toutes les informations concernant les horaires d'ouverture et les cours proposés par Vert Marine sont à retrouver sur la page Facebook de Nauti Dombes ou par téléphone au 04.28.66.01.30.

piscine

ENTRÉES

	RÉS	EXT
Entrée adulte	4,20€	5,20€
Entrée enfant -12 ans ⁽¹⁾	3,20€	4,20€
Entrée enfant -3 ans	GRATUIT	GRATUIT

FAMILLE

Carte famille valable 6 mois	32,00€	32,00€
Entrée adulte	2,10€	2,60€
Entrée enfant -12 ans ⁽¹⁾	1,60€	2,10€

CARTES valable 1 an

Carte 10 entrées adulte	37,80€	46,80€
Carte 10 entrées enfant -12 ans ⁽¹⁾	28,80€	37,80€

⁽¹⁾ sur présentation d'un justificatif.

activités

ÉCOLE DE NATATION

	RÉS	EXT
Annuel ⁽¹⁾	240,00€	280,00€
Stage 1 sem. en été	75,00€	85,00€

AQUACYCLING

Séance	13,00€	15,00€
5 séances	52,00€	60,00€

AQUAGYM

Séance	13,00€	14,00€
--------	--------	--------



Domb'Entreprendre

La CCD mise sur le numérique !

La CCD organisait, le 8 octobre dernier, la première édition de Domb'Entreprendre. Un événement destiné aux entreprises du territoire pour échanger avec elles sur leurs besoins et leurs attentes.

Mais pas seulement. La soirée a également été l'occasion de présenter une future plateforme réalisée en partenariat avec l'entreprise D2L Group, installée à Saint-André-de-



Corcy. Ce projet innovant a l'ambition de proposer un ensemble de services en ligne pour toutes les entreprises de la Dombes, comme du conseil, de la formation, des outils RH et comptables, mais aussi pour développer des partenariats. L'outil est actuellement en cours de construction. Les chefs d'entreprises sont invités à donner leurs avis et suggestions pour que cette plateforme corresponde au mieux à leurs attentes.

Au cours de la soirée, le président de la CCD, Michel GIRER a brièvement présenté le Projet de Territoire qui place le développement économique parmi les priorités. Patrick CHAIZE, sénateur de l'Ain et président de la commission sur le numérique, a fait, quant à lui, un point sur le développement de la fibre optique dans la Dombes.

Hôtel d'entreprises

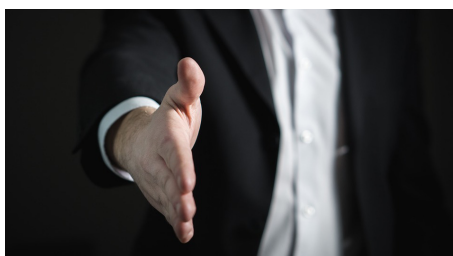
Installez-vous dans la Dombes

L'Hôtel d'entreprises situé sur le parc d'activités Chalaronne Centre à Châtillon-sur-Chalaronne vient d'ouvrir ses portes. Ce bâtiment est destiné aux porteurs de projets et aux entreprises en développement. Il propose des bureaux et ateliers en location pour une durée courte (2 ans maximum) permettant d'aider les chefs d'entreprises à démarrer leurs activités avant une implantation définitive dans d'autres locaux ou terrains. Renseignements par mail à l'adresse suivante : economie@ccdombes.fr



Aides aux entreprises

Zoom sur VSDI



Val de Saône Dombes Initiative est une association qui accompagne les créateurs ou les repreneurs d'entreprises. Différents secteurs sont concernés : le commerce, l'artisanat, le secteur industriel ou agricole. Il faut également être basé sur l'une des 36 communes de la CCD. VSDI offre un soutien personnalisé aux porteurs de projets pouvant aboutir à l'octroi d'un prêt d'honneur à 0%. Des rencontres avec d'autres chefs d'entreprises sont régulièrement organisées afin de partager expérience et conseils. Toutes les informations sont à retrouver sur www.initiative-vsdi.fr

Ils ont choisi notre territoire

Un opticien à domicile

Rencontre avec Mélanie Sion, opticienne à domicile, basée à Villette-sur-Ain.

Quelle est votre activité ?

La "Malle à Lunettes" est un service personnalisé d'optique à domicile, destiné à apporter une prestation de qualité sur le lieu de votre choix (domicile, lieu de travail, EHPAD ou autre) sur rendez-vous.

Après plusieurs années dans des enseignes d'optique "classiques", j'ai pu constater une évolution des attentes des clients qui désiraient un suivi plus "personnalisé", plus flexible. C'est ainsi que l'idée est venue de déplacer le magasin "physique" directement à domicile tout en apportant un haut niveau de prestation: choix de plus de 250 montures, tiers payant, réparations... Le tout sans coût supplémentaire.

Par cette démarche, je désire aussi recréer du lien social, en aidant ceux qui ne peuvent pas se déplacer facilement et qui renoncent ainsi à une bonne santé visuelle.

Pourquoi vous installer dans la Dombes ?

Je souhaitais participer à l'activité économique locale en apportant un service innovant dans un département dynamique, au plus près des fournisseurs d'optique français, dont je propose les montures (l'Ain fait partie des berceaux de la lunetterie française).

Pourquoi avoir sollicité VSDI ?

J'ai été accompagnée dans mon projet par la CCI de l'Ain grâce au dispositif "je lance mon projet". C'est par eux que j'ai eu connaissance de VSDI et du soutien que l'association pouvait apporter aux créateurs d'entreprise. J'ai été accompagnée dans mon projet, obtenu un apport financier avec le prêt d'honneur et j'ai pu rencontrer d'autres chefs d'entreprise afin d'échanger sur nos expériences respectives.

www.lamallealunettes.com

MSAP

Rencontre avec une secrétaire de mairie

La fréquentation de la Maison de services au public ne cesse de croître. La MSAP offre une aide et un soutien personnalisé aux habitants du territoire dans leurs démarches administratives. En 2018, plus de 2200 demandes ont été déposées auprès des agents d'accueil. Près d'un quart l'ont été par des primo-demandeurs, des personnes qui n'avaient jamais pris contact avec la MSAP auparavant.

Afin d'assurer un meilleur déploiement du service sur le territoire, des secrétaires de mairie volontaires assurent des permanences en mairie, comme Claire WERLY, secrétaire à Birieux et Saint-Georges-sur-Renon.

Pourquoi avoir souhaité tenir une permanence de la MSAP ?

Je pense que cela est nécessaire, surtout dans les petites communes,

afin d'apporter un service de proximité. Beaucoup d'habitants ne peuvent pas se déplacer. Il y a également des personnes pour qui certaines démarches sont inenvisageables, notamment tout ce qui est en ligne.



**Maison
de services
au public**

Comment se déroulent les permanences ?

Concrètement, les personnes viennent me voir pendant les heures d'ouverture et je fais tout mon possible pour les aider ou alors je les oriente vers les services qui pourront les aider.

Je ne prends pas de rendez-vous, contrairement à la permanence de Châtillon-sur-Chalaronne. Car comme je suis en mairie, je ne peux pas garantir d'être totalement disponible pour une personne. Si la personne a une demande qui va nécessiter plus de temps, je lui propose de revenir à un moment où il y a moins de fréquentation en mairie afin d'être plus tranquilles.

Quelles sont les questions le plus posées ?

Les demandes sont très variées. En mairie, nous avons beaucoup de demandes sur les titres d'identité et les cartes grises.

Avez-vous beaucoup de monde ?

Sur les deux mairies, j'ai reçu plus d'une soixantaine de personnes sur l'ensemble de l'année 2018.

Fin de travaux

Un nouveau RAM à Mionnay



Les travaux ont pris fin en octobre dernier pour une ouverture en début d'année 2019. Le nouveau Relais d'Assistants Maternels (RAM) est composé de 106 m² de locaux attenants à la micro-crèche existante. Le gestionnaire des lieux, Léo Lagrange, organisera des temps collectifs dans un lieu équipé, adapté aux enfants et aux assistants maternels. Coût du chantier : environ 320 000 euros TTC, avec des subventions de la CAF, de la MSA et du Département de l'Ain.

Petite enfance

La CCD mise sur les associations locales

Pour s'occuper de la crèche, du RAM et de la ludothèque Brin d'Malice, la CCD a décidé de travailler avec des associations locales, renforçant ainsi les liens existant entre la communauté de communes et ces structures très actives sur le territoire.

Ainsi la crèche et le RAM de Châtillon-sur-Chalaronne sont gérés, au 1er janvier 2019, par l'association Tom Pouce. Le centre social La Passerelle s'occupera de la ludothèque.

La future micro-crèche et le RAM qui ouvriront à Marlieux ont été confiés, via délégation de service public, au centre

social Mosaïque de Chalamont. Quant aux crèches et aux RAM de Villars-les-Dombes, Saint-André-de-Corcy et de Mionnay, leur gestion a été confiée pour quatre ans supplémentaires à la fédération Léo Lagrange.



Travaux : de beaux projets sur le territoire

Les projets ne manquent pas dans la Dombes. À Chalamont, le bâtiment qui accueille le centre musical a été entièrement mis aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, avant une réfection complète des façades. Le nouveau centre musical sera inauguré le 15 mars prochain.

Le centre-ville de Saint-André-de-Corcy a connu d'importants travaux de requalification. La place des Ecoles a été aménagée, tout comme les abords de la mairie et une halle en bois a été construite pour accueillir diverses festivités au cours de l'année.

Autres travaux, autre commune. À Villars-les-Dombes, l'école maternelle sera rénovée et agrandie. Comme des salles de repos supplémentaires, une bibliothèque et des salles d'activités, elle comportera 10 salles de classes ainsi

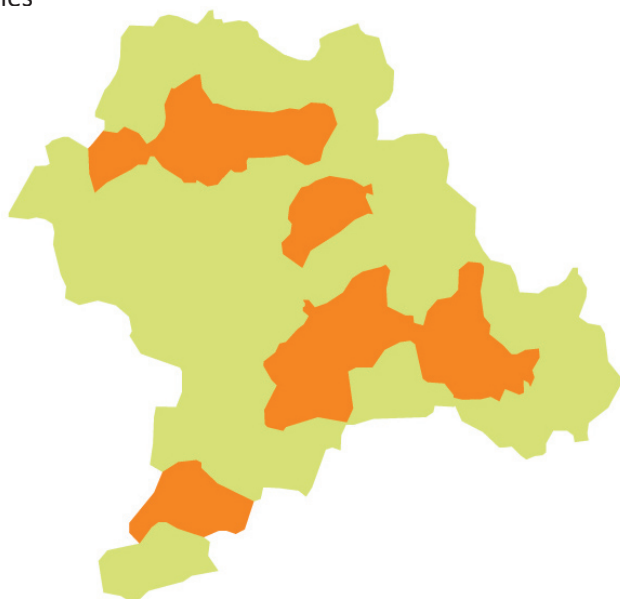
que 3 espaces extérieurs. Le chantier va bon train et la nouvelle école devrait pouvoir ouvrir en septembre 2019.

À Romans, la salle polyvalente a été repensée avec la création d'une extension en vue d'améliorer les capacités de stockage et la mise en place d'une chambre froide derrière le bar afin d'assurer un respect de la chaîne du froid. Coût de l'opération: 59 000€ TTC.



La fibre optique est arrivée au Plantay !

La fibre optique est désormais déployée sur l'ensemble du village du Plantay. L'installation a pris fin en décembre 2018. Autre chantier : l'enfouissement des lignes à moyenne tension qui devrait prendre fin au printemps 2019.



Des jardins collectifs à Baneins



Depuis quelques mois, un terrain communal accueille des jardins collectifs. Plus de 200m² de jardin ont été cultivés cette année. Fin 2018, c'est un verger participatif qui a vu le jour avec des variétés de fruits anciennes. Les habitants sont invités à parrainer un arbre et les enfants pourront participer à des animations pendant la classe (plantation, récolte, recettes...). Une partie de la récolte de foin sera faite à cheval pour faire découvrir aux petits et aux grands les techniques anciennes.

Fleurissement : des communes récompensées



Leurs efforts ont été récompensés de la plus belle des manières. Saint-Germain-sur-Renon a obtenu le 1er prix départemental du fleurissement pour les communes de moins de 500 habitants. Châtillon-sur-Chalaronne a reçu le Trophée « Fleur d'Or 2018 », décerné par le jury national des Villes et Villages fleuris. Une récompense exceptionnelle puisqu'il s'agit de la plus haute distinction possible en matière de fleurissement. En France, seules 5 communes ont reçu une Fleur d'Or cette année et Châtillon-sur-Chalaronne est la première du département de l'Ain à recevoir une telle distinction.

Natura 2000

Les priorités sont fixées !

Ce n'est une surprise pour personne, la Dombes est l'une des zones d'étangs les plus riches de France, que ce soit pour sa faune ou sa flore. Une nature fragile qu'il faut préserver. Pour autant, le site Natura 2000 n'est pas une réserve ! C'est un territoire où il faut concilier la préservation de la nature avec les activités humaines.

Depuis 2017, la CCD est animatrice du site Natura 2000 grâce aux financements de l'Etat et de l'Europe pour faire émerger des actions en accord avec les acteurs locaux : agriculteurs, propriétaires, chasseurs, pisciculteurs, représentants de l'Etat, des associations locales et les élus. Le défi est de taille. Il s'agit de maintenir un équilibre fragile entre les activités sur les étangs et la préservation de la biodiversité qui s'épanouit depuis des siècles sur notre territoire.

En 2018, les représentants des acteurs du territoire se sont réunis à plusieurs reprises pour partager leurs constats et travailler sur des solutions. En novembre dernier, le comité de pilotage



Une nichée de Fuligules milouins, espèce emblématique des étangs.

a validé les principales priorités :

- Maintenir une gestion traditionnelle de l'eau et les activités favorables à l'entretien des étangs,
- Poursuivre la lutte efficace contre les espèces exotiques envahissantes et rechercher des moyens contre les espèces problématiques pour la pisciculture comme le cormoran,
- Soutenir les techniques agricoles assurant la qualité de l'eau et le maintien des prairies,
- Créer un observatoire partagé de l'environnement de la Dombes,
- Sensibiliser tous les publics à la préservation de la biodiversité : scolaires, habitants et visiteurs.

Des sorties Nature pour petits et grands

Natura 2000 et Dombes Tourisme se sont associés pour proposer des sorties Nature destinées au grand public. Objectifs : faire connaître le patrimoine naturel. Plusieurs sorties ont eu lieu en 2018, plus d'une centaine de personnes y ont participé. Renseignements auprès de Dombes Tourisme pour les dates à venir !

Protection de la nature : chaque geste compte !

Tout le monde est concerné par la préservation de notre territoire. Au quotidien, chaque habitant peut contribuer au maintien de la biodiversité dans son jardin ou sur son balcon, mais aussi par ses achats et ses loisirs. Quelques exemples concrets pour agir à son niveau : Dans votre jardin ? Utilisez des essences locales pour les haies, comme les charmes, le troène ou le cornouiller, et installez-y des nichoirs. Laissez un carré de fleurs sauvages. Soyez économe en eau pour préserver la ressource, si précieuse en Dombes.

Consommez mieux... Achetez local, pour soutenir les agriculteurs dombistes, et notamment des produits issus de l'élevage pour offrir un soutien direct aux producteurs qui entretiennent nos paysages.

En promenade, n'hésitez pas à signaler la présence d'espèces exotiques dans les mares et étangs, comme la Jussie qui, par sa densité, provoque l'asphyxie du milieu. Observez, écoutez et surtout respectez la tranquillité des étangs.

La Jussie, espèce exotique qu'il faut signaler absolument.



A ne pas manquer !

JANVIER



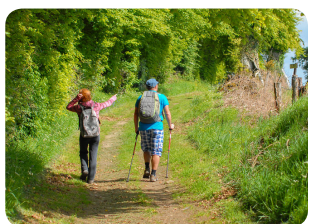
**STAGE DE DANSE
TAHITIENNE**
Sandrans
12 janvier de 14h à 17h

MARS



9E SALON DES VINS
Villars-les-Dombes
Salle polyvalente
9 et 10 mars

AVRIL



GYM'RANDO
7 km de randonnée,
ponctués par quatre
ateliers de gym
St-Triver-sur-Moignans
15 et 16 septembre

MAI



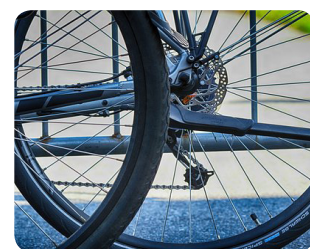
FOIRE DU 8 MAI
Crans
8 mai

JUIN

**TOURNOI
INTERNATIONAL DE
BASKET**
Saint-André-de-Corcy



FAITES DU VÉLO
Mionnay
26 juin



LA GALOP'AIN
Mionnay
30 juin



JUILLET

**Les Musicales
du Parc des Oiseaux**
10 soirées magiques
dans un lieu unique
Villars-les-Dombes
Du 2 au 12 juillet



Cuivres en Dombes
Des concerts dans des
lieux d'exception
Dans tout le territoire
Juillet 2019



Le conseil de **Clara**, Chargée d'Accueil à Dombes Tourisme

"Venez dénicher **LE cadeau idéal** dans notre **boutique ou chez nos prestataires du territoire**. Livres, produits locaux, objets en cuir de carpe de Dombes®, paniers garnis, bons cadeaux... Notre service accueil vous conseillera afin de vous permettre de trouver votre bonheur !"

BON PLAN

Ouvert du mardi au vendredi :
10h - 12h30 et 14h - 17h30
Samedi : **9h - 13h** (Châtillon)



Le conseil de **Stéphanie**,
responsable du pôle
animations à Dombes Tourisme

"Pour découvrir les étangs et la filière piscicole, l'Office de Tourisme vous propose d'assister à des **pêches d'étangs commentées**.

De la pose des filets au tri du poisson, cette tradition dombiste n'aura plus de secrets pour vous ! Attention les places sont limitées, inscrivez-vous vite sur www.dombes-tourisme.com rubrique Billetterie en ligne"

BON PLAN

A l'issue des pêches d'étangs, dégustation et vente de produits Poissons de Dombes®



Maison Richart



Fumet des Dombes



Glaces Natur'Elles



Papillothèque des fromages



Fermiers de la Dombes

BON PLAN

Billetterie en ligne de spectacles et d'animations sur www.dombes-tourisme.com

Le conseil de **Mathilde**, chargée de communication numérique à Dombes Tourisme

"Envie de **suivre l'actualité de l'Office de Tourisme** et/ou de **recevoir les Idées de sorties en Dombes** ? Rien de plus simple :

Inscrivez-vous à la newsletter :

<http://bit.ly/Inscription-lettre-infos>
et/ou

Rejoignez-nous sur facebook®



Dombestourisme



DOMBES TOURISME

Place du Champ de Foire
01400 Châtillon-sur-Chalaronne
04 74 55 02 27

3, Place de l'Hôtel de Ville
01330 Villars-les-Dombes
www.dombes-tourisme.com



Q Connaissez-vous ?

La pratique de l'assec



Qu'est-ce que l'assec ? Il s'agit du terme technique désignant la période où l'étang est vidé de son eau, en général pour une année. L'assec est une pratique purement dombiste remontant à la création des étangs. À cause des marécages, les moines décident, à partir du XII^e siècle, de créer les étangs afin de réduire le risque de maladie et de développer les productions. Très rapidement, une alternance entre périodes de mises en eau (appelées aussi évolage, elles durent entre 3 et 4 ans) et périodes de mises à sec a été instaurée. Les périodes d'assec permettent notamment la culture de céréales, comme le maïs, l'avoine et le sarrasin. Mais pas seulement.

Cette pratique a fait l'objet d'une longue étude menée par l'APPED, l'Association de Promotion du Poisson des Etangs de la Dombes. Aujourd'hui l'assec est reconnu comme ayant de vraies vertus pour l'étang et sa biodiversité. Il s'agit d'une altération temporaire du milieu et des organismes aquatiques. En supprimant l'eau des étangs l'objectif est de recycler la matière c'est-à-dire permettre la transformation des matières organiques accumulées au fond de l'étang, appelée aussi la minéralisation, afin d'obtenir des éléments minéraux lors de la remise en eau. Les bénéfices sont multiples : moins de matière organique accumulée dans les sédiments, une production d'algues équilibrée, un bon niveau de production de plantes aquatiques nécessaires à l'équilibre du système et ainsi plus de zooplancton, la nourriture des poissons. Autant de facteurs favorables à une bonne production de poissons et donc à l'augmentation du nombre d'oiseaux autour des étangs. C'est grâce à l'assec que la Dombes est l'une des zones humides les plus riches d'Europe.